



Sommaire du N° 154 septembre 2018

Page 1 : CSE régionaux, SUD et salariés

Page 2 : Mutuelle, consultations accord, Désignation DS, Droit à la déconnexion



réAGIR
ENSEMBLE

C'est la Rentrée

Après la coupure des mois d'été, septembre sonne souvent un nouveau départ avec la reprise de projets. C'est donc l'occasion de se retrouver pour repartir du bon pied. Les mois qui viennent seront riches en actualité et nous ne manquerons pas de vous tenir informés.



inFORMER
LES SALARIÉ-ES

Des CSE régionaux pour Gfi Informatique Un CSE national pour Gfi Progiciels

L'accord sur le CSE national ne s'appliquera pas. Il n'a pas été signé par SUD, qui s'était positionné très rapidement contre cet accord (voir ci-dessous le résultat de la consultation auprès de nos adhérents), ni par la CFDT. Seules La CFTC et la CFE-CGC voulaient son application, vous trouverez peut-être dans leurs communications des propos pessimistes sur la mise en place de CSE régionaux avec des élus aux pouvoirs limités.

La bonne question à se poser, selon nous, ce sont les services, les aides, la défense et l'information que peuvent vous apporter les élus. La seule réponse : des élus proches de vous. Des élus de **votre région** que vous connaissez car vous pouvez discuter avec eux, les voir, leur demander une information personnalisée. Ils connaissent vos problèmes car ils sont proches du terrain, ils connaissent vos managers, et peuvent ainsi résoudre des soucis de tous les jours en contactant directement votre responsable.

Ainsi lors des prochaines élections de février, posez-vous la bonne question et rappelez-vous qui cherche véritablement l'intérêt des salariés.

Le 4 septembre, auront lieu les négociations sur le protocole électoral pour la mise en place des CSE, avec tous les syndicats. Cette réunion sera très importante car, c'est là que se décideront, en grande partie, les modalités sur les collèges TAM et CADRE ou collège unique, le nombre d'élus et les heures de délégations, pour toute la mandature, ainsi que le calendrier des élections.



inFORMER
LES SALARIÉ-ES

SUD auprès des salariés

Durant le mois d'août, nous avons continué à rencontrer les salariés dans les agences à Paris, Mozart, Meudon, ainsi qu'à Nantes. En septembre nous irons à votre rencontre à Lille, Lyon, Dijon, Bordeaux, Orthez, Tarbes, Toulouse, etc.

N'hésitez pas à venir contacter nos équipes pour répondre à vos interrogations.

CHOISIR LA MUTUELLE GFI ou PAS ?

Pour les nouveaux embauchés, mais cela peut aussi intéresser tous les salariés, on vous demande d'adhérer à la mutuelle de Gfi, c'est obligatoire. Obligatoire oui et non ! En effet vous devez adhérer à une mutuelle, mais il existe des cas de dispenses, par exemple : si votre conjoint travaille dans une autre entreprise et que vous bénéficiez déjà de sa mutuelle, ou bien si vous avez déjà une couverture individuelle, ou si vous êtes en CDD. Ces cas de dispenses se trouvent dans [l'accord sur la mutuelle signé en février 2016](#) au paragraphe 2.2

Cependant, vérifiez bien et comparez les garanties que vous donnent chaque mutuelle (et prévoyance) pour vous et pour votre conjoint, en fonction de la cotisation, et faites le bon choix !

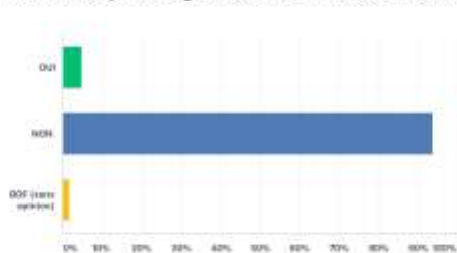


Notre syndicat consulte ses adhérents

Voici les résultats des consultations de nos adhérents sur l'accord CSE & IRP et l'accord sur les TUP (simplification de l'organisation juridique)

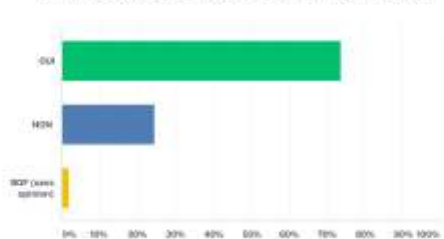
Nous ne signons pas l'accord sur le CSE, l'immense majorité des adhérents ayant rejeté cet accord et préférant des CSE régionaux. Beaucoup de sympathisants avaient également rejeté cet accord.

Q1 SUD Groupe Gfi signe l'accord sur le CSE et les IRP ?



Nous signons l'accord sur les TUP, ce qui permettra aux élus des CE fusionnés de participer aux réunions CE de Gfi Informatique et aux DS de continuer leurs actions jusqu'aux prochaines élections

Q1 SUD Groupe Gfi signe l'accord TUP 2018 ?



Désignation de 2 nouveaux DS

Gfi IP ayant dépassé les 2000 salariés, les adhérents SUD de Gfi IP ont désigné dans leur périmètre un 3^{ème} DS en la personne de Guillaume MAHELLE basé sur Lille.

Et en remplacement de Henri Bœuf, les adhérents SUD de Gfi Informatique de Rhône Alpes ont choisi Patrick POUS pour les représenter comme DS sur la région.

Félicitations à tous les 2. Vous pouvez les contacter comme tous les autres, pour vous apporter les informations et aides dans votre vie professionnelle.



Droit à la déconnexion

Vos congés se sont bien passés ? Avez-vous pu vraiment vous déconnecter ?

Lisez cet article, paru dans un journal que l'on ne peut pas qualifier pourtant d'être proche de nos idées :

[Droit à la déconnexion](#)

Votre employeur doit vous laisser tranquille et ne pas vous contacter en dehors de votre temps de travail. Et tout ce qui a trait à votre vie professionnelle se résout durant votre temps de travail, ni avant ni après.

Vous pouvez aujourd'hui compter sur tous ces DS SUD Groupe GFI pour vous défendre

Marc AUBERTIN (DS Central)	06 70 40 47 88	Laure NETZ (Méditerranée)	06 09 34 78 20
Patrice BOUVET (Progiciels)	06 09 59 74 87	Anne OURY (Ouest)	06 30 49 67 67
Vincent BRACCHETTI (GFI IP)	06 70 49 84 93	Patrick POUS (Rhône Alpes)	06 xx xx xx xx
Laurent CALVET (GFI IP)	06 32 05 00 92	Régis SCHAFFRAN (Nord)	06 52 06 49 98
Geneviève DELJOUCLA (Sud-Ouest)	06 60 63 70 98	Patrice SCHIFFLI (Est)	06 04 17 12 05
Didier LASSISSI (IDF)	06 32 53 32 88	Philippe TAAR (IDF)	06 74 24 15 73
Guillaume MAHELLE (GFI IP)	06 03 18 39 24	Nadira ZEROUAL (IDF)	06 03 52 71 67